

No. 406.

1ère Session, 4ème Parlement, 16 Victoria, 1853.

BILL.

Acte pour amender l'acte 7 Vic., ch. 13,
pour la conservation de certaines es-
pèces de poissons.

Reçu et lu, la 1ère fois, lundi, le 23 mai 1853.

Seconde lecture, mercredi, le 25 mai 1853.

M. SANBORN.

QUEBEC

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, RUE LA MONTAGNE.